

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chímone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziél, Chímone Ben Messaouda, Aaron Ben Hanna, Audrey Bat Étoile Étoile bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, Chímone Ben Yitshak, Yitshak Ben Mordékhaï, Dov Ben Lévana azriél ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

Bien qu'Il ait dit aux bné-Israël qu'ils seraient guidés par un ange, Hachem demande à Moshé de lui fabriquer un sanctuaire grâce auquel Il résiderait parmi eux. Ainsi, Hakadoch Baroukh Hou demande à chacun de prélever, exclusivement en son nom, de leur fortune, afin d'obtenir de quoi fabriquer tous les ustensiles requis pour la construction du michkan. Ce prélèvement sera composé d'or, d'argent, d'azur, de pourpre, d'Ecarlate, de lin, de poils de chèvres, de peaux de béliers teintes en rouge, de peaux de té'hach, de bois de chittim, d'huile, d'encens, de pierres de choham et de pierres à sertir. Une fois ce prélèvement ordonné à Moshé, Hachem explicite à ce dernier les détails de la construction de chacun des ustensiles destinés à servir dans la tente d'assignation qui deviendra, une fois construite, le lieu de rendez-vous entre Hachem et Moshé. Ce sont donc les plans et l'agencement de l'arche (qui contiendra les tables de la loi) et de son couvercle sur lequel se trouvaient les deux chérubins, de la table et de ses ustensiles, de la ménorah (candélabre) et de ses ustensiles, des dix tentures du michkan, des onze tentures de la tente d'assignation, des rideaux et de l'autel, qui sont dévoilés visuellement à Moshé Rabbénou lorsqu'il se trouve sur le mont Sinaï.

Dans le chapitre 26 de Chémot la torah dit :

כב/ וּלְיָרְכְתֵי הַמִּשְׁכָּן, יָמָה, תַּעֲשֶׂה, אִשָּׁה קְרָשִׁים
22/ Pour le côté postérieur du tabernacle, à l'occident, tu prépareras six planches;

כג/ וּשְׁנֵי קְרָשִׁים תַּעֲשֶׂה, לְמַקְצַעַת הַמִּשְׁכָּן--בְּיָרְכְתֵיהֶם
23/ puis, tu en prépareras deux pour les angles postérieurs du tabernacle.

כד/ וַיְהִי תֵאָמֶם, מִלְמַטָּה, וַיַּחֲדֹו יְהוָה תְּמִים עַל-רֵאשׁוֹ, אֶל-הַטְּבַעַת הָאֶחָת; כֵּן יִהְיֶה לְשְׁנֵיהֶם, לְשְׁנֵי הַמַּקְצַעַת יְהוָה?

24/ Elles seront accouplées par en bas et ensembles accouplées, au sommet, par un seul anneau; même disposition pour ces deux planches, placées aux deux angles.

Versets De la Paracha

Sur ce passage, 'Hatam Sofer (torat Moshé) apporte une explication en rapport avec Pourim. Son raisonnement

se base sur la différence d'orthographe de deux des mots du verset 24 : « תְּמִים accouplées » et « תְּמִים accouplées ». La traduction de ces mots est ici

contextuelle mais littéralement, ils connotent la gémellité et sont identiques, seulement, la torah a modifié l'orthographe de la deuxième occurrence. Ce n'est pas la première fois que ces mots apparaissent dans la torah et cette différence d'orthographe est justement commentée par nos maîtres. Concernant la naissance d'Essav et Yaakov, la torah dit (Béréchit, chapitre 25, verset 24) : « בְּבִטְנָהּ תוֹמִים, בְּבִטְנָהּ il se trouva qu'elle portait des jumeaux » tandis que pour les deux fils de Tamar, la torah écrit (Béréchit, chapitre 38, verset 27) : « בְּבִטְנָהּ תְּאוֹמִים, בְּבִטְנָהּ il se trouva qu'elle portait des jumeaux ». Là encore, nous trouvons ces deux mots dans des orthographes différentes. C'est pourquoi, **Rachi** explique la nuance entre la présence de ce mot écrit sous forme complète et les fois où des lettres manquent : « *Le mot "jumeaux" est écrit ici en entier : teomim, alors que chez Rivka il est écrit dans une forme défective (tomim, sans vav ni youd). C'est que l'un des jumeaux, chez celle-ci, était un impie, tandis que chez Tamar tous deux seront des justes* ». En effet, Essav et Yaakov, bien que génétiquement jumeaux, présentaient une attitude diamétralement opposée, l'un juste, l'autre mauvais. Parallèlement à cela, nous retrouvons ce même rapport dans notre verset entre une expression complète et l'autre manquante, insinuant la présence de justes et de mécréants. Qu'est-ce que cela signifie ?

Avant d'aborder l'explication du **'Hatam Sofer**, il nous faut expliciter une notion importante. Nos sages enseignent (traité Méguila, page 2b) : « *Rabbi Yirmiya a dit et certains disent qu'il s'agit de Rabbi 'Hiya bar Abbah : les lettres "מ – mem" et "ס – samekh" présentent sur les tables de la loi, se tenaient par miracle* ». Il faut avoir à l'esprit que l'écriture sur les tables n'était pas une simple gravure mais transperçait la pierre de part et d'autre. De sorte, la forme de la lettre constituait un espace vide. Le « מ – mem » et le « ס – samekh » présentent une particularité, il s'agit de lettres fermées. De sorte, l'espace vide entoure un espace plein. Sur les tables, cela se traduit par un morceau de pierre présent au milieu, qui naturellement ne peut se maintenir dans le vide. La guémara nous dévoile alors que par miracle, les morceaux de pierre au centre de ces lettres restaient en suspension dans le vide et ne tombaient pas.

Pourquoi ces lettres sont-elles particulièrement encadrées par un aspect miraculeux ?

Le sens des lettres est insinué par David Hamelekh dans le fameux téhilim 145, dont chaque phrase débute par une lettre de l'alphabet. Une seule d'entre elles est absente, il s'agit du « נ - noun » car il symbolise la « נפילה – la chute ». David a donc volontairement

occulté cette lettre et l'a insinuée dans la phrase suivante commençant par la lettre « ס – samekh » (verset 14) : « סוּמְךָ יְהוָה, לְכָל-הַנֹּפְלִים; וְזוֹקֶךָ, לְכָל-הַכּוֹפְּוּפִים » *Hachem soutient tous ceux qui tombent, et redresse ceux qui sont courbés.* » David nous révèle ainsi que le « ס – samekh » vient en opposition au « נ - noun » en proposant le soutien face à la chute. En parallèle, le « מ – mem » révèle la royauté divine (verset 13) : « מְלֹכֵתְךָ, מְלִכּוּת כָּל-עַלְמִים; וְמִמְשִׁלְתְּךָ, בְּכָל-דּוֹר וָדוֹר *Ta royauté remplit toute l'éternité, et ta domination se prolonge d'âge en âge* ». Ces deux lettres sont sans doute volontairement reliées dans ce téhilim par la suppression du « נ - noun ». Cela connote l'idée selon laquelle, la royauté d'Hachem vient en aide et soutien pour protéger de la chute.

Chacun aura compris que lorsque la torah nous parle de chute, il s'agit d'une dimension spirituelle, en ce sens où Hachem attend de nous de ne pas suivre le chemin du mal. C'est pourquoi ces lettres sont celles choisies par la torah pour marquer le miracle dans les tables de la loi. Car si elles expriment la protection contre les forces du mal, elles sont également ce qui les caractérisent dans leur essence. Le **Chem Michmouël** (sur parachat ékév, année 670) enseigne en effet : « *Nos sages ont dit (baba batrah, page 16a) : il s'agit du satan, du mauvais penchant, de l'ange de la mort, à savoir (ne pas prononcer le nom suivant,) "ס-מ-ל" et son groupe. Les lettres négatives de son nom sont "ס-מ" dont la valeur numérique est cent, et les lettres positives sont (celles de la fin de son nom, qui indiquent la source divine qu'Hachem lui accorde, comme à tout ange) "ל-א". Dans le futur, Hachem égorgera le mauvais penchant, à savoir qu'Il séparera les deux parties de son nom "ס-מ" et "ל-א", de sorte que les lettres négatives ne soient plus abreuvées par le flux positif des deux autres lettres. Cela entraînera leur disparition, ne laissant plus que les deux autres lettres dans la sainteté.* » Il ressort clairement que l'aspect purement négatif de ces forces est constitué par les lettres « ס – samekh » et « מ – mem ». Nous comprenons maintenant pourquoi ces mêmes lettres sont choisies pour s'opposer à l'embuche que constituent les forces du mal et préservent de la chute. En ce sens où, lorsque nous reconnaissons la royauté d'Hachem, nous accordons la réalité authentique à la lettre « מ – mem ». Celle-ci entre alors en résonance avec « ס – samekh » pour soutenir les bné-Israël face au mal et le priver des deux composantes de son existence.

Nous pouvons alors comprendre la suite des propos du **'Hatam Sofer**. La guémara enseigne (traité Ta'anit, page 14a) : « *le retrait de la baguette est supérieur aux 48 prophètes et aux 7*

prophétesses qui ont prophétisé pour Israël. En effet, aucun d'entre-eux n'est parvenu à obtenir le repentir du peuple, tandis que le retrait de la bague a atteint cet objectif. »

Ce texte fait allusion au moment où Hamane se rend auprès du roi A'hachvéroch pour obtenir le droit de s'en prendre au peuple. La méguila précise alors (chapitre 3, verset 10) : « *Le roi ôta son anneau du doigt et le remit à Hamane, fils d'Hamedata, l'Agaghite, le persécuteur des juifs.* » À cet instant, le roi transmet à Hamane les pleins pouvoirs pour agir à notre rencontre. C'est alors que les problèmes se manifestent pour les bné-Israël et qu'une téchouva sans précédent se produit, assurant la survie et la victoire des hébreux. Seulement, il s'agit là du premier niveau de lecture de ce passage. En effet, nos sages révèlent dans le midrach : « *chaque fois qu'il est écrit "le roi A'hachvéroch", cela fait bien référence à ce dernier, cependant, lorsqu'il n'est écrit que "le roi" sans substantif, il s'agit d'une allusion pour parler d'Hakadoch Baroukh Hou* ». À cela, le **'Hatam Sofer** ajoute, qu'à chaque fois que la méguila précise « Hamane le fils d'Hamédata », cela renvoi en faite, au Satane. Dès lors, notre verset sous-tend que le Roi des rois, à savoir Hachem, a retiré son anneau royal pour le confier à Hamane incarnant les forces du mal.

Que signifie la notion d'anneau vis-à-vis d'Hachem ?

Le talmud enseigne (traité Méguilah, page 29a) : « *lorsque débute le mois d'Adar, il faut multiplier la joie* ». Le **Méor 'Énayim** (au début de la paracha Téroumah) explique cela par le nom de ce mois : « *אדר - Adar* » pouvant se décomposer en « *א - aleph* », « *דר - dar* ». Le « *א - aleph* », première lettre de l'alphabet renvoi systématiquement à Hachem, et le mot « *דר - dar* » traduit la résidence. Cela signifie qu'en ce mois, la présence divine trouve sa place parmi l'homme. Le midrach (Tan'houma, parachat Nasso, simane 16) écrit qu'initialement Hachem visait à placer Sa résidence parmi l'homme. Seulement, sept générations commettant des fautes suffiront à repousser la présence divine au plus loin, dans la septième ciel. Ainsi, Adam par sa transgression, Caïn par son meurtre, la génération d'Énoch et l'idolâtrie qu'ils ont instigué, celle du déluge, celle de la tour de Babel et enfin 'Amrafel et son armée de 4 rois qui affronteront Avraham, vont engendrer l'éloignement ultime de la présence divine. En retours, Avraham, Yitshak, Yaakov, Lévi, Kéhat, 'Amram et enfin Moshé seront ceux qui par leurs actions rétabliront Hachem au cœur du peuple juif et cela se manifestera par la création du michkan. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles la naissance de Moshé se produit précisément le 7 Adar. Comme nous venons de le voir,

Moshé sera celui qui accomplira le septième palier du retour d'Hachem sur terre symbolisé par le mois d'Adar.

Le **Kli Yakar** (sur le premier verset de Bamidbar) approfondit cette notion au travers des épousailles entre Hachem et Israël. Sans trop détailler son propos, il explique que le don de la torah au Mont Sinai correspond aux fiançailles, durant lesquels Hachem a donné la torah au peuple en tant que bague. Ce n'est qu'à l'érection du michkan, que le couple peut vivre ensemble et que le mariage est prononcé.

Il existe donc une corrélation entre la torah, cette bague qu'Hachem nous offre pour s'unir à Lui, et la bague que porte le Roi lui-même. (À préciser qu'il s'agit cette fois d'un anneau royal et non d'une bague de mariage, dans la mesure où la torah ne réclame pas à l'homme de porter un anneau pour s'unir, il s'agit de coutumes étrangères.) Nous constatons que les lettres « *ס - samekh* » et « *מ - mem* » incarnent le mal. Seulement, il existe un état où elles sont en lévitation, comme si aucune entrave ne les perturbait. Cet état est celui du don de la torah, de la transmission de la bague du 'Hatane vers la Kalla. Lorsque nous portons notre bague, à savoir la torah, alors le « *מ - mem* » de la royauté s'exprime, nous activons en quelque sorte l'anneau royal, le « *ס - samekh* » qui assure notre soutien contre le mal. Ce dernier est alors mis en déroute et ne peut plus nous atteindre.

À ce titre, le **'Hatam Sofer** nous enseigne que l'anneau se matérialise par la lettre « *ס - samekh* » dont la forme est circulaire. Il est d'ailleurs intéressant de rapporter les propos de **Rav Friedman** (shvilei pinchas, parachat Tétsavé – Pourim 5777) remarquant que la valeur numérique du « *ס - samekh* » correspond singulièrement aux 60 traités du talmud, appuyant le rapport entre la bague qu'Hachem nous transmet et la torah. Parallèlement, au niveau divin, l'anneau royal correspondant toujours au « *ס - samekh* », se manifeste par le soutien qu'Hakadoch Baroukh Hou nous apporte contre le mal. Lorsque nous retirons notre bague en délaissant la torah, Hachem en fait de même et nous prive de Son accompagnement. Lorsque que la méguila parle du retrait de l'anneau royal transmis à Hamane, elle insinue la perte du « *ס - samekh* » source de l'aide contre le mal. Le peuple a été privé de l'aide, du soutien face aux forces négatives auxquels il est maintenant livré. C'est pourquoi, à cet instant précis, les hébreux entrent dans une période de persécution et se trouvent en péril. Les forces du mal sont libres de se déchaîner.

C'est exactement ce dont parle le verset que nous avons cité concernant le michkan : « וַיְהִי וַתֵּצֵא מִלְּמַטָּה, וַיִּהְיֶה כֵּן יְהִי לְשֹׁנֵיהֶם, לְשֹׁנֵי יְהוּדֵי תַמְזִיט עַל-רֹאשׁוֹ, אֶל-הַטִּבְעֵת הָאֶחָת; כֵּן יְהִי לְשֹׁנֵיהֶם, לְשֹׁנֵי יְהוּדֵי תַמְזִיט עַל-רֹאשׁוֹ » Elles seront **accouplées** par en bas et ensembles **accouplées**, au sommet, par un seul anneau; même disposition pour ces deux planches, placées aux deux angles. » Rappelons la présence du mot « תַּמְזִיט **accouplées** », une fois plein et une fois manquant, traduisant la présence du tsadik et du racha. Cela vient ici nous faire l'allusion suivante : « וַיְהִי וַתֵּצֵא מִלְּמַטָּה, וַיִּהְיֶה כֵּן יְהִי לְשֹׁנֵיהֶם, לְשֹׁנֵי יְהוּדֵי תַמְזִיט עַל-רֹאשׁוֹ » et ensembles **accouplées**, au sommet », avec une lettre manquante, symbolisant la présence de fauteurs, nous rendant coupable dans le ciel. En conséquence nos fautes agirons sur « אֶל-הַטִּבְעֵת הָאֶחָת par un seul anneau » poussant Hachem à retirer Son anneau pour le confier aux forces du mal et dans notre cas, entre les mains d'Hamane !

Toutefois, nos sages l'ont précisé, ce retrait avait une vertu plus efficace que toutes les réprimandes des prophètes, car à lui seul, il est parvenu à créer le repentir collectif des bné-Israël. C'est alors, une fois que la téchouva s'accomplie, qu'Hachem insinue à Esther la restitution de la bague. En effet, La méguila nous raconte qu'il était interdit de se rendre dans la cours interne du roi sans y avoir été invité. Même pour la reine, cette transgression est passible de mort, à part si le roi lui accorde sa clémence en tendant son sceptre dans sa direction. Lorsqu'Esther brave l'interdit pour sauver les hébreux, le texte précise (méguilat Esther, chapitre 5, verset 2) : « Lorsque le roi aperçut Esther

debout dans la cour, elle éveilla sa sympathie, et le roi tendit à Esther le sceptre d'or qu'il tenait en main. Esther s'avança et toucha l'extrémité du sceptre ». La guémara (traité Méguila, page 15b) adjoint un miracle à cet événement : un ange est venu et a allongé le sceptre sur une distance de 60 coudées pour le faire atteindre Esther ! Or, la valeur numérique du « ט – samekh », de cette bague qu'Hachem a retiré pour la confier aux forces du mal est justement de 60 ! Hachem témoigne à Esther l'acceptation de la téchouva du peuple et s'appête à renouer avec eux ! Le sceptre grandit de lui-même et s'approche d'Esther, Hachem s'appête à reprendre Son anneau royal. C'est pourquoi, de façon évidente, après la défaite d'Hamane et des forces du mal, la méguila souligne (Chapitre 8, verset 2) : « Le roi ôta son anneau, qu'il avait fait enlever à Hamane, et le remit à Mordékhaï; et Esther préposa Mordékhaï à la maison d'Hamane. »

C'est pourquoi, la fête de Pourim est à ce point encadrée par la joie, car elle correspond aux retrouvailles du Mari avec Son épouse, d'Hachem avec Son peuple ! Maintenant que ces événements se sont produits, à nous d'en tirer les leçons. Pourquoi attendre que le Roi retire Sa bague ? Pourquoi attendre la sanction pour se réveiller ? N'est-il pas mieux d'éviter d'affronter Hamane ? La réponse est évidente, et il nous revient de la mettre en pratique afin de célébrer en permanence la joie d'être en compagnie du Maître du monde !

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr.
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !